

Ainsi, les projets d'aménagement et de développement économique contribuent à la requalification urbaine du centre-ville, au développement de l'[emploi](#) et à l'amélioration de la [qualité de vie](#) de ses habitants, dans le respect de l'existant et de son environnement.

Les actions régulières d'information et de sensibilisation du public (conduites dans le cadre de la Maison d'Euroméditerranée, du Centre d'Information, des Journées Portes Ouvertes et des Ateliers de Découverte Urbaine,...) accompagnent la concertation organisée autour des grands projets d'aménagement.

Enfin, l'approche environnementale des aménagements et des bâtiments va être renforcée afin de s'inscrire dans les objectifs du « Grenelle de l'environnement ».

Parallèlement, de nouvelles recherches sur les spécificités de l'architecture et de l'habitat en climat Méditerranéen sont menées avec une priorité donnée à une approche « low tech » en matière énergétique et à une gestion économe de l'eau.

De nouvelles formes de production d'énergie tirant partie des qualités du site peuvent d'ores et déjà être envisagées : échanges thermiques avec l'eau de mer, géothermie, production photovoltaïque et aéraulique. L'[extension](#) du périmètre, constitue une expérience unique à Marseille, véritable laboratoire d'idée, dans le but de créer un éco-quartier de référence.

[Précédent](#)